

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ
MSDS 0631

=====
Section 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

	CODES HMIS	
NOM DU PRODUIT	Santé	1
Détecteur d'Acide pour Huiles POE	Inflammabilité	3
	Réactivité	0
CODES DU PRODUIT	Indice de Protection Personnelle	B
45006,45210		
EMPLOI		
Trousse de Détection d'Acide		
NOM DU FABRICANT	N° DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	
The RectorSeal Corporation	Chemtrec 24 Heures	
2601 Spenwick Drive	(800) 424-9300	
Houston, Texas 77055 USA	(703) 527-3887 International	
DATE DE PREPARATION	N° DE TÉLÉPHONE DU SERVICE TECHNIQUE	
15 septembre 2005	(800) 231-3345	

=====
Section 2 -- COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

FAMILLE CHIMIQUE: Organique

INGRÉDIENT: Méthanol
POURCENTAGE EN POIDS: 99%
N° CE : 200-659-6
N° CAS : 67-56-1
Nom de la Substance: Méthanol
N° d'Indice Annexe I: 603-001-00-X
Nom de la Substance dans l'Annexe 1: + méthanol
Phrases de Risque: R11, R23/24/25, R39/23/24/25
Phrases de Sécurité: S1/2, S7, S16, S45
Symbole(s) et Indication(s) de Danger : F, T

=====
Section 3 -- IDENTIFICATION DES RISQUES

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION AIGUË

La surexposition peut provoquer la toux, l'essoufflement, l'étourdissement, la dépression du système nerveux central, l'intoxication et l'effondrement. Il peut causer l'irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

VOIES D'EXPOSITION, SIGNES ET SYMPTÔMES

INHALATION

La surexposition peut provoquer la toux, l'essoufflement, l'étourdissement, la dépression du système nerveux central, l'intoxication et l'effondrement. Il peut causer l'irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.

CONTACT AVEC LES YEUX

Très irritant.

CONTACT AVEC LA PEAU

Le contact fréquent ou prolongé peut irriter et causer une dermatite. Peut être absorbé à travers la peau.

INGESTION

Peut être mortel ou provoquer la cécité en cas d'ingestion. Les petites quantités de liquide aspirées dans les voies respiratoires pendant l'ingestion, ou à cause du vomissement, peuvent provoquer une broncho-pneumonie ou un œdème pulmonaire.

SOMMAIRE DES RISQUES DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Le contact prolongé avec la peau peut causer une irritation et une dermatite.

CONDITIONS MÉDICALES POUVANT ÊTRE AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION

Les individus atteints de maladies préexistantes ou chroniques des yeux, de la peau, de l'appareil respiratoire, de l'appareil cardiovasculaire, de l'appareil gastro-intestinal, du foie ou des reins peuvent avoir une plus grande prédisposition aux effets de l'exposition excessive.

=====
Section 4 -- PREMIERS SOINS

En cas d'INHALATION: Amener immédiatement la victime à l'air frais si elle est affectée par l'exposition. Au besoin, administrer de l'oxygène ou la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux d'urgence. La rapidité est essentielle.

Au contact de la PEAU: Nettoyer la peau avec du savon et de l'eau. Enlever les vêtements souillés. En cas d'irritation, obtenir des soins médicaux.

Au contact des YEUX: Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un médecin en cas d'ingestion. Ne faire vomir que si un médecin l'ordonne. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne qui a perdu connaissance.

=====
Section 5 -- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR	LIE	LSE
52 F (11 C) SETA CC	6%	36,5%

MOYENS D'EXTINCTION

Mousse, poudre chimique, gaz carbonique ou eau pulvérisée.

MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: Porter un appareil de protection respiratoire autonome (SCBA) et d'autres vêtements de protection. Possibilité de formation de produits de décomposition dangereux (cf. Section 10).

RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Inflammable - point d'éclair faible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager le long du sol sur une grande distance ou s'accumuler dans les endroits bas, et atteindre une source d'inflammation, pouvant ainsi provoquer un retour de flamme. La chaleur peut faire augmenter la pression et provoquer la rupture des conteneurs fermés.

=====
Section 6 -- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT DU PRODUIT: Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des matières absorbantes pour éliminer les risques de glissement et pour contenir le produit déversé. Aérer la zone avec une ventilation naturelle ou une ventilation forcée antidéflagrante. Ne pas rincer le produit vers les égouts, les tuyaux d'écoulement, les cours d'eau ou le sol. Porter des vêtements de protection et des appareils de protection respiratoire pendant les activités de nettoyage.

=====
Section 7 -- MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LA MANUTENTION ET LE STOCKAGE: Maintenir le conteneur fermé et dans la position verticale lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas stocker le produit près des sources de chaleur, des étincelles ou des flammes nues.

AUTRES PRÉCAUTIONS: Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau ou les vêtements. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus; traiter les conteneurs comme s'ils étaient pleins et observer toutes les précautions concernant le produit. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

=====
Section 8 -- CONTRÔLES DES EXPOSITIONS / PROTECTION PERSONNELLE

INGRÉDIENT	UNITÉS
Méthanol	
ACGIH TLV	200 ppm
OSHA PEL	200 ppm
OSHA STEL	200 ppm
DFG MAK	200 ppm (260 mg/m3)
BAT	30 mg/L dans l'urine à la fin du poste

PROTECTION RESPIRATOIRE (PRÉCISER LE TYPE): Dans les endroits enfermés et mal aérés, porter des appareils respiratoires munis de systèmes de purification d'air ou d'alimentation d'air, approuvés par NIOSH/MSHA.

VENTILATION - ÉVACUATION LOCALE: Acceptable.

SPÉCIALE: Équipement antidéflagrant.

MÉCANIQUE (GÉNÉRALE): Préférable

AUTRE: Sans objet

GANTS DE PROTECTION: En caoutchouc ou néoprène.

PROTECTION DES YEUX: Lunettes protectrices contre les agents chimiques (ANSI Z-87.1 ou équivalent).

AUTRES VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Il est conseillé de porter des bleus de travail.

PRATIQUES DE TRAVAIL/D'HYGIÈNE: Lorsque l'emploi du produit peut entraîner le contact avec la peau, nettoyer minutieusement les parties exposées avant de manger, boire, fumer ou quitter le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

=====
Section 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
=====

POINT D'ÉBULLITION: 147 F (64 C) à 760mm Hg
DENSITÉ (H2O = 1): 0,79
PRESSION DE VAPEUR (mm Hg): <5 à 68 F (20 C)
POINT DE FUSION: Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1): >1
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE D'ÉTHYLE = 1): 2,5
ASPECT/ODEUR: Liquide Clair/Odeur Forte
SOLUBILITÉ DANS L'EAU: Soluble
COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATIL: >99% (990 g/L)

=====
Section 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
=====

STABILITÉ: Stable
CONDITIONS À ÉVITER: Chaleur, étincelles, flammes nues et conditions d'oxydation forte.
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER): Oxygène gazeux et substances oxydantes fortes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: CO, CO₂ et hydrocarbures fragmentés.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.

=====
Section 11 -- INFORMATION TOXICOLOGIQUE
=====

RISQUES CHRONIQUES POUR LA SANTÉ
Aucun ingrédient de ce produit n'est classé comme cancérigène par le CIRC, NTP ou OSHA.

DONNÉES TOXICOLOGIQUES
Nom de l'Ingrédient

Méthanol
Oral-Rat LD50:5628 mg/kg
Inhalation-Rat LC50:64.000 ppm/4H

=====
Section 12 -- Information Écologique
=====

DONNÉES ÉCOLOGIQUES
Nom de l'Ingrédient

Méthanol

Potentiel de Concentration dans la Chaîne Alimentaire Sans objet
TOXICITÉ POUR LES OISEAUX AQUATIQUES Sans objet
BOD 1,12 lb/lb
TOXICITÉ POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES 250 ppm/11 hres/cyprin doré/mort

Section 13 -- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Classification des Déchets: Inflammable (D001)
Méthode d'Élimination: Incinération
Déchets dangereux classés selon RCRA. Éliminer les substances absorbées et les déchets liquides conformément à tous les règlements locaux, d'état et fédéraux.

Section 14 -- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ministère du Transport (DOT): Liquide Inflammable N.O.S., (contient du Méthanol), Classe 3, UN1993, PG II, Qté. Lim., ERG#128
Transport Maritime (IMDG): Liquide Inflammable N.O.S., (contient du Méthanol), Classe 3, UN1993, PG II, Qté. Lim., IMDG#3230, EMS#3-07
Transport Aérien (IATA): Liquide Inflammable N.O.S., (contient du Méthanol), Classe 3, UN1993, PG II, Qté. Lim., ERG#128
WHMIS (CANADA): Classe B-2

Section 15 -- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Nom de l'Ingrédient

Méthanol

SARA 313	Oui
Inventaire de TSCA	Oui
Quantité à Déclarer de CERCLA	5.000 lb.
Code RCRA	U154

Section 16 -- AUTRES INFORMATIONS

SYMBOLES D'ÉTIQUETAGE:

F : Très Inflammable

T : Toxique

PHRASES DE RIQUES-R:

R11 : Très Inflammable.

R23/24/25 : Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R39/23/24/25 : Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36 : Irritant pour les yeux

PHRASES DE SÉCURITÉ-S:

S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S7 : Conserver le récipient bien fermé.

S16 : Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Ce document a été préparé conformément à la norme 91/155/EEC ISO 11014-1. Les renseignements contenus dans ce document sont fournis en toute bonne foi, mais aucune garantie expresse ou tacite n'est accordée. Consulter RectorSeal pour plus de renseignements: (713) 263-8001